

## 1.2 Le projet NaiS «Gestion durable des forêts de protection»

**La présente publication est un instrument à l'usage des praticiens. Son but est de garantir durablement l'efficacité de la forêt à des coûts aussi bas que possible. Pour les autorités, elle offre un moyen de promouvoir une utilisation efficace des fonds publics.**

La loi fédérale sur les forêts de 1991 oblige les cantons à garantir des soins minimaux dans les forêts à fonction de protection. En vue de sa mise en œuvre, l'OFEFP a édité en 1996 les «Soins minimaux pour les forêts à fonction protectrice». Ce manuel - épuisé à l'heure actuelle - a rapidement conquis les praticiens, qui l'ont utilisé pour la planification et la réalisation de projets de sylviculture. Cette nouvelle publication est une version élargie et améliorée de l'ancienne, les orientations fondamentales restant les mêmes. Le projet NaiS «Gestion durable des forêts de protection» s'est notamment penché sur les aspects suivants:

- ▶ Le manuel n'avait été conçu à l'origine que pour les régions alpines. Mais la démarche proposée peut s'appliquer directement en tout lieu. De nombreuses autres stations forestières ont été analysées en vue de la présente version, si bien que le manuel peut maintenant être utilisé dans toute la Suisse.
- ▶ La question du rajeunissement est souvent prioritaire lors de la planification des soins aux forêts de montagne. Le fait de préciser les objectifs à atteindre pour garantir un rajeunissement durable est un élément important de la formulation du but sylvicole. Les profils d'exigences ont donc été complétés par des indicateurs mesurables.
- ▶ De nombreuses améliorations ont été apportées durant ces dernières années aux documents de référence sur les dangers naturels. Les adaptations, pourvues d'un texte explicatif, sont intégrées dans ce guide.
- ▶ L'importance du bois en tant que matière première n'est pas à négliger dans les forêts de protection. Il s'agit de recourir, dans le cadre de la marge de manœuvre dis-

ponible, à des solutions intéressantes sur le plan économique pour évacuer et valoriser les bois. Il est toutefois parfois judicieux d'abandonner une partie du bois sur place, pour des raisons relatives à l'écologie et aux techniques de protection. Les aides à la décision concernant ces cas de figure ont été améliorées.

- ▶ Des conflits peuvent apparaître lors de la délimitation de réserves forestières dans les forêts de protection. Les instructions pratiques montrent quelles sont les conditions de station permettant d'harmoniser les objectifs écologiques avec les exigences posées à la forêt de protection.
- ▶ Le contrôle des résultats est une étape essentielle pour atteindre l'efficacité et l'efficacé des soins à la forêt de protection. Cette partie a été fortement améliorée et complétée. La méthode proposée, testée par de nombreux forestiers de montagne, répond aux besoins de la pratique.
- ▶ Le guide décrit les exigences posées à un concept de planification. Les recoupements avec la planification forestière sont nombreux et la compatibilité est par exemple garantie avec le plan directeur forestier, le plan de gestion ou les procédures d'inventaire.

La nouvelle version a pour but de réunir les connaissances actuelles sur les questions les plus cruciales et de les combiner à l'expérience de terrain actuelle. Cette démarche a pu réussir grâce à une étroite collaboration entre les auteurs, les chercheurs et les praticiens. Il en résulte une méthode très largement acceptée et adaptée aux connaissances les plus récentes.

Cette publication volumineuse contient une grande quantité d'informations. Mais elle est conçue de façon à faciliter son application dans la pratique. La partie principale est concise. Elle précise les objectifs ainsi que les principes généraux et décrit les étapes essentielles menant à une efficacité durable des soins aux forêts de protection. La partie pratique est divisée en 12 annexes. Le praticien peut y puiser les informations spécifiquement adaptées à sa problématique ou à sa région.